

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2014

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2014 est présentée selon les axes suivants :

1. Le renouvellement des membres de la CLI de Cattenom
2. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 08 juillet
 - b) Réunion du 16 décembre
3. Le suivi des activités du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
4. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Conseil Départemental
5. Autres activités
 - a) Réunion portant sur les 4^{èmes} Visites Décennales organisée par l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI)
 - b) Groupe de travail CLI transfrontalières
 - c) Rencontre avec l'ASN le 26 septembre 2014
 - d) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
 - e) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI
 - f) Visite du CNPE de Cattenom
 - g) Participation aux réunions traitant du Grand Projet Industriel

1. Le renouvellement des membres de la CLI

Conformément à la loi Transparence et Sécurité Nucléaire du 13 juin 2006, intégrée au Code de l'Environnement, et au décret d'application du 12 mars 2008, la composition de la CLI de Cattenom avait été définie pour 6 ans par la Commission Permanente du Conseil Départemental, lors de sa réunion du 12 novembre 2008.

Le premier renouvellement a eu lieu en 2014. La nouvelle composition de la commission est similaire à la précédente, avec toutefois la création d'une nouvelle catégorie d'observateurs permanents sans voix délibérative, qui compte deux membres, le GIM'Est et Greenpeace Luxembourg. Par ailleurs, les élections municipales du mois de mars 2014 ont donné lieu au renouvellement de 10 élus sur les 26 que compte ce collège.

Cette nouvelle composition a été entérinée pour 6 ans par la Commission Permanente du Conseil Départemental le 12 mai 2014.

Le comité de rédaction de la Lettre de la CLI, composé de membres permanents (CNPE de Cattenom, ASN et SIRACEDPC), et d'un représentant de chaque collège, a connu un changement en la personne du Commandant Frédéric SMITH, ayant remplacé le Lieutenant-Colonel TARRILLION au sein du collège des personnalités qualifiées.

En ce qui concerne les représentants des membres de la CLI de Cattenom siégeant à l'ANCCLI, les membres nommés précédemment ont poursuivi leur mandat : M. le Président de la CLI, Patrick WEITEN, pour le collège des élus, le Dr. Bernard PY, Président de l'Association pour la sauvegarde de la vallée de la Moselle, pour le collège des associations, M. Michel BENDER¹, représentant de l'Union Départementale de la CFDT, pour le collège des syndicats, et le Commandant SMITH, du SDIS 57 pour le collège des experts et des personnes qualifiées.

2. Les réunions de la CLI

Présidée par M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle, la CLI de Cattenom s'est réunie deux fois en 2014, le 08 juillet et le 16 décembre.

a) Réunion du 08 juillet

Cette réunion s'est déroulée à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs et a rassemblé 31 membres.

A cette occasion la CLI renouvelée était réunie pour la première fois.

Les sujets traités ont porté sur la demande de modification des prescriptions de rejets et de prélèvements d'eau du CNPE, sur le bilan pour l'année 2013 et les projets du CNPE pour l'année 2014, l'avis de l'ASN sur les activités du CNPE en 2013, l'évènement significatif sûreté de niveau 1 portant sur l'indisponibilité prolongée d'une pompe de sauvegarde, le débat au sujet de la corrosion des gaines de combustible (éjection de grappe / épaisseur de

¹ M. Michel BENDER est remplacé par M. Patrick MANGENOT à partir de la réunion du 16 décembre 2014, pour cause de départ en retraite.

gaine), et les prescriptions de l'ASN du 23 janvier 2014 relatives au noyau dur pour les réacteurs d'EDF suite à l'accident de Fukushima.

Le rapport d'activité annuel et le compte rendu d'exécution du budget pour 2013 ont également été présentés par le Président de la CLI.

b) Réunion du 16 décembre

La réunion du 16 décembre s'est déroulée à la centrale de Cattenom. 28 membres de la CLI étaient présents.

La carte radiologique établie en 1998 pour la centrale de Cattenom a été présentée par le CNPE avant que ne soient analysés par le CNPE et l'ASN l'évènement de niveau 1 sur le défaut de serrage de vis appartenant au système d'injection de sécurité et la détection de monochloramine survenue le 31 juillet 2014. Puis ont été présentés le rejet en cuivre du CNPE dans la Moselle, la mise à disposition pérenne des comprimés d'iode et l'information des populations cibles, le système d'autorisation interne du CNPE au titre des demandes de modification temporaire des Spécifications Techniques d'Exploitation, ainsi que le plan d'évacuation des populations.

Le programme d'activité et le budget prévisionnel pour l'année 2015 ont ensuite été approuvés par les membres de la CLI.

3. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'ASN.

a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN. En 2014, la centrale a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire 1 événement significatif sûreté de niveau 1 et 33 écarts de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons (auxquels s'ajoutent 3 écarts génériques niveau 0 et 2 niveau 1 communs à plusieurs centrales nucléaires EDF dont Cattenom).

Depuis la réunion du 17 octobre 2013, les informations au sujet des événements sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom sur le site du Conseil Départemental en français et en allemand.

b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASN

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom. Au cours de l'année 2014, un membre de la CLI a participé à une inspection sur le thème de l'expédition et de l'organisation des transports.

4. L'information du public

a) Lettre d'information annuelle

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information des populations environnantes. L'ASN finance la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008. Depuis 2014, le remboursement n'est plus intégral. Il est passé de 14 000 € à 11 250 €. Les coûts de réalisation et de diffusion des 2 Lettres se sont élevés à 13 268,52 € (6 634,26 € par Lettre). La Lettre n°10 ayant exceptionnellement été réalisée au début de l'année 2015, les coûts relatifs à sa réalisation et à sa diffusion n'ont pas été imputés sur le budget 2014, mais sur le budget 2015.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°9 s'est réuni le 09 juillet 2014.

La Lettre de la CLI n°9 comporte un éditorial sur le renouvellement des membres de la CLI, le bilan du CNPE en 2013 et les projets en 2014, le retour sur l'évènement significatif sûreté de niveau 1 portant sur l'indisponibilité prolongée d'une pompe de sauvegarde, un article au sujet du débat sur la corrosion des gaines de combustible, une rubrique « le chiffre » portant sur la fin du processus lié à la modification de l'arrêté de rejets de la centrale et son homologation, un texte de l'Association pour la Sauvegarde de la Vallée de la Moselle mentionnant l'importance des visites de la centrale, un article sur le concept de « noyau dur », et enfin un article traitant des obligations institutionnelles du CNPE et de l'ASN en termes de diffusion de l'information.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n° 10 s'est tenu le 16 décembre 2014.

La Lettre de la CLI n°10 contient, quant à elle, un éditorial sur le projet de loi relatif à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, qui traite du rôle des CLI, notamment transfrontalières, un article sur la reconstruction du pont de Cattenom, prévu pour fluidifier la circulation et faciliter l'évacuation et les secours en cas d'accident nucléaire, la présentation du groupe de travail « CLI transfrontalières », un article sur les activités de contrôle de la radioactivité autour de la centrale, avec un focus sur la carte radiologique du CNPE de Cattenom, un retour sur la détection de monochloramine au 31 juillet 2014 et sur le rejet en cuivre dans la Moselle, deux encarts, le premier sur les CIPMS² et l'information des pays frontaliers et le second sur le rôle de contrôle de l'environnement qu'exerce l'ASN, une rubrique « le chiffre » portant sur le nombre de balises autour du CNPE, et enfin le retour sur la 26^e conférence des CLI.

Les Lettres d'information de la CLI n°9 et 10 ont été diffusées respectivement au cours de la semaine du 15 au 21 septembre 2014 et de la semaine du 23 au 27 février 2015 aux 46 000 foyers mosellans habitant dans un périmètre défini par un rayon de 10 km autour de la centrale de Cattenom. Cette zone correspond au périmètre du Plan Particulier d'Intervention. Les membres de la CLI en ont par ailleurs reçu un exemplaire chacun, tandis que les Maires des communes du périmètre PPI ont été destinataires de 20 exemplaires, et les Présidents des six EPCI du nord mosellan de 40 exemplaires de ces deux Lettres, afin qu'elles soient mises à disposition du public.

² Commissions Internationales pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS).

b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Conseil Départemental de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Conseil Départemental de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition des membres de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectif de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand (depuis la Lettre n°6) sur le site internet du Conseil Départemental.

Une nouvelle rubrique est apparue en 2013, le « point sûreté », qui liste désormais les événements sûreté à partir du niveau 1 de l'échelle INES, intervenus au CNPE.

5. Autres activités

a) Réunion portant sur les 4^{èmes} Visites Décennales organisée par l'ANCCLI

L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) a organisé une première réunion sur le réexamen de sûreté associé aux quatrièmes visites décennales, le 03 avril 2014 à Paris. L'enjeu était d'explicitier, dans un premier temps, le processus du réexamen de sûreté des réacteurs, mais également de se pencher sur les enjeux associés aux quatrièmes visites décennales, à l'instar de la maîtrise du vieillissement, de l'extension de la durée de fonctionnement et de l'évaluation complémentaire de sûreté.

Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, a participé à cette réunion.

b) Groupe de travail CLI transfrontalières

Suite à une première réunion du groupe de travail entre CLI transfrontalières le 22 novembre 2013, l'ANCCLI et la CLI de Cattenom ont organisé, le 19 juin 2014 au Conseil Départemental de la Moselle, la deuxième réunion de ce groupe de travail. Etaient présentes les CLI de Chooz, de Fessenheim, de Gravelines et du Tricastin, ainsi que des membres de l'ANCCLI et de Nuclear Transparency Watch, réseau européen de vigilance citoyenne sur la sûreté et la transparence dans le nucléaire créé en 2013 suite à l'appel lancé par les députés européens « pour une vigilance sur la transparence nucléaire ». Par ailleurs, des experts de la protection civile et de la santé des cinq régions de la Grande Région étaient présents, ainsi que l'ASN et l'IRSN.

La réunion a porté sur le partage d'expériences au sujet de la gestion de crise et de la protection des populations. Les notions de plans de secours, de communication, de distribution préventive de comprimés d'iode et de sensibilisation des populations ont été particulièrement discutées. Ont été formulées des propositions qui constituent des bases de réflexion pour la suite des travaux.

La CLI de Cattenom était représentée par M. le Colonel TARRILLION, membre du collège des personnes qualifiées, M. Roger SPAUTZ de Greenpeace Luxembourg et par

Mme Anne-Laure MACLOT, Secrétaire de la CLI. Deux membres de la CLI comptaient parmi les experts, M. Gaël GAUDOUEN, Directeur du SIRACEDPC et Mme Hélène TOBOLA, représentant le Délégué Territorial pour la Moselle de l'Agence Régionale de Santé.

c) Rencontre avec l'ASN le 26 septembre 2014

Environ tous les 2 mois, le Comité directeur (CODIR) de l'ASN, composé du Directeur Général, des Directeurs Généraux Adjointes et des Directeurs, et en présence d'un commissaire (membre du Collège de l'ASN), se déplace dans une des 11 divisions territoriales. Ces réunions sont l'occasion d'échanger avec les divisions territoriales et de dialoguer sur les enjeux locaux.

Le CODIR de l'ASN s'est déplacé à Strasbourg le 26 septembre 2014 et a tenu à rencontrer une délégation de la CLI de Cattenom, en vue d'un dialogue ouvert sur le fonctionnement et les évolutions récentes de la CLI. La réunion s'est tenue au Conseil Départemental de la Moselle et les points abordés ont été multiples :

- les activités de l'ASN,
- le fonctionnement et les activités de la CLI de Cattenom,
- la vision de l'ASN sur les CLI, et précisément sur les moyens d'action de la CLI de Cattenom,
- l'ouverture de la CLI de Cattenom à la Grande Région et la vision des partenaires transfrontaliers,
- l'implication de la CLI de Cattenom dans les travaux de l'ANCCLI, notamment en ce qui concerne la création du groupe de travail des CLI transfrontalières,
- le CNPE de Cattenom et la poursuite d'exploitation au-delà de 40 ans, la démarche post-accidentelle, l'autorisation de rejets et de prélèvements d'eau.

La délégation de la CLI de Cattenom était composée des membres suivants :

- M. Patrick WEITEN, Président de la CLI de Cattenom,
- M. Jean-Marie MIZZON, représentant de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville (CAPFT), pour le collège des élus,
- M. Marc TABOURET, de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de vie pour le collège des associations,
- M. Didier HOLZ, de la CFTC pour le collège des syndicats,
- M. le Commandant SMITH, du SDIS 57 pour le collège des personnes qualifiées,
- M. Thomas SEILNER, du Ministère de l'Environnement sarrois, et
- M. Frank REIMEN, Haut-Commissaire à la Protection Nationale du Grand-Duché du Luxembourg, en tant que représentants de la Grande Région,
- Mme Anne-Laure MACLOT, Secrétaire de la CLI de Cattenom.

d) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

L'Assemblée générale de l'ANCCLI s'est tenue à Paris le 28 novembre 2014.

Face à la baisse des dotations de l'ASN qui, pour la première fois, en 2014, ne versera pas la dernière tranche de subvention, il a été décidé de modifier la répartition habituelle 40 % ANCCLI – 60 % CLI dès le début de l'année 2015 et de la remplacer par une répartition 45 % ANCLI – 55 % CLI, afin d'optimiser la gestion et de ne plus perdre cette dernière tranche de financement à l'avenir.

Parmi les nouvelles activités de l'ANCCLI, il faut citer le renforcement de l'image et de l'identité de l'ANCCLI (nouveau logo, sondages d'opinions, tweets...), la participation à des auditions parlementaires sur les coûts de la filière nucléaire et dans le cadre du projet de loi relatif à la Transition Energétique et pour la Croissance Verte, ainsi qu'un travail approfondi sur ce projet de loi via une note de positionnement et des propositions d'amendements.

Par ailleurs, le dynamisme de l'ANCCLI s'exprime à la fois dans son interaction avec les CLI, mais également à travers le travail de son comité scientifique et de ses groupes de travail permanents (matières et déchets radioactifs, post-accident, sûreté...), ainsi que de ses actions à l'échelle européenne. A noter qu'autant l'IRSN que la DG Energie de la Commission européenne attestent que le modèle des CLI et de l'ANCCLI, unique en Europe, est efficace.

Enfin, l'ANCCLI souhaite que la communication s'inscrive sur la durée, et que, dès 2015, elle soit destinée à l'ensemble de la population, adultes comme enfants. A ce titre, elle prépare un plan de communication, secondée par l'agence Cassiopée. Il s'agira, à l'aide de la presse, des exploitants et des écoles, de diffuser de l'information sur les actions de l'ANCCLI et des CLI. Ce projet est encouragé par des partenaires institutionnels comme l'ASN, l'IRSN, le Ministère des Finances et des Comptes Publics et le Ministère de l'Education Nationale.

Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, a participé à cette Assemblée générale.

e) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

Le 10 décembre 2014 s'est tenue la 26^{ème} Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI. Mme Josiane MADELAINE, Vice-Présidente du Conseil Régional de Lorraine, le Dr. PY, Président de l'Association de Sauvegarde de la Vallée de la Moselle, M. Thomas SEILNER du Ministère de l'Environnement sarrois, ainsi que Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette conférence.

Le projet de loi relatif à la Transition Energétique et pour la Croissance Verte, les actions menées à l'échelle européenne par des acteurs européens de la sûreté, tels qu'HERCA³ et WENRA⁴, ainsi que le financements des CLI et de l'ANCCLI ont été au cœur des débats.

Les deux tables rondes ont porté sur la poursuite du fonctionnement des réacteurs nucléaires après leur 4^e réexamen de sûreté, ainsi que sur les actions de protection des populations en cas d'accident nucléaire et leur éventuelle harmonisation européenne.

f) Visite du CNPE de Cattenom

Suite au renouvellement de ses membres, la CLI de Cattenom a souhaité offrir à ceux-ci la possibilité d'effectuer une visite de la centrale. Celle-ci s'est tenue le 16 décembre 2014, en prélude à la deuxième réunion de la CLI, et a enregistré 17 inscriptions.

Suite à la présentation d'un film d'introduction au Centre d'Information au Public, en présence de M. Guy CATRIX, Directeur du CNPE, les membres ont effectué une visite en zone non nucléaire, le groupe étant trop nombreux pour pénétrer en zone contrôlée.

³ Association des responsables des Autorités compétentes en radioprotection en Europe.

⁴ Association ouest-européenne des régulateurs nucléaires.

g) Participation aux réunions traitant du Grand Projet Industriel

Le Grand Projet Industriel constitue un important programme d'investissements qui doit permettre la prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires du parc EDF au-delà de 40 ans et l'intégration des modifications post-Fukushima.

Dans ce cadre, le CNPE de Cattenom va engager un programme de travaux conséquent de rénovation et de modification de ses structures industrielles, afin de permettre une prolongation de ses réacteurs jusqu'à 40 ans, voire plus. Ce programme aura des répercussions importantes en termes d'emploi, de logement, de transport et de sécurité sur le territoire mosellan.

A ce titre, les acteurs du territoire se mobilisent, et la secrétaire de la CLI a participé à deux réunions de l'Instance de concertation et de coordination mise en place par le Sous-Préfet de Thionville, M. Etienne STOCK, le 03 décembre 2013. La première a été organisée le 15 avril et a permis de présenter les premiers travaux des quatre groupes de travail institués autour du transport et de la circulation, du logement, de la formation et du recrutement, et de la sécurité.

La réunion du 07 octobre s'est concentrée sur les travaux de deux des quatre groupes de travail : le premier sur la formation et le recrutement, avec un état des lieux et des possibilités établi par la DIRECTE, suivi d'une réaction de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie, de la Région Lorraine et de Pôle Emploi ; et le second sur le logement, avec une présentation des lieux d'habitation destinés aux salariés supplémentaires, recensés par l'Office public de l'Habitat de Thionville. Cette présentation a montré qu'un nombre important de logements reste à trouver.

Une troisième réunion destinée à présenter les travaux des deux autres groupes de travail, à savoir celui portant sur la circulation et celui portant sur la sécurité, s'est déroulée le 10 décembre. En termes de circulation, deux sujets restent déterminants pour anticiper les conditions de circulation en 2016, à savoir la traversée de Cattenom et la reconstruction du pont de Cattenom. Enfin, en ce qui concerne le groupe de travail sécurité, trois points ont été traités : la gestion d'une situation accidentelle, la prévention des actes de malveillance ainsi que la prévention des actes de délinquance en zone entreprise.